



## Ordonnance de télécom CRTC 2018-331

Version PDF

Ottawa, le 30 août 2018

### Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Bell Aliant	AMT 523 Tarif général – Modifications au service Liaisons SIP	14 août 2018	1 <sup>er</sup> septembre 2018
Bell Canada	AMT 7571 Tarif général – Modifications au service Liaisons SIP	14 août 2018	1 <sup>er</sup> septembre 2018
Bell MTS	AMT 802 Tarif général – Introduction du service Liaisons SIP et modifications connexes	14 août 2018	1 <sup>er</sup> septembre 2018

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général